



Séance Plénière du 19 juin 2025

Vœu commun

**Groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants,
Groupe UDI &
Groupe Modem, Radicaux et Apparentés**

« COHESION, AGRICULTURE : LES REGIONS DOIVENT DEFENDRE LEURS INTERETS DANS LES NEGOCIATIONS BUDGETAIRES EUROPEENNES POST-2027 »

Le 16 juillet prochain, la Commission européenne présentera ses propositions budgétaires pour le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) de l'Union européenne 2028–2034, dont celui de la future Politique Agricole Commune (PAC).

La politique agricole constitue l'un des fondements majeurs de la construction européenne, essentielle à la souveraineté alimentaire, à la compétitivité environnementale et économique de notre agriculture, au développement et à la vitalité des territoires ruraux ainsi qu'aux conditions de vie de nos agriculteurs.

Historiquement gérée par l'Etat et les Régions, cette donne pourrait changer et donner lieu à une recentralisation au niveau national, au sein d'un programme unique composé de plusieurs fonds.

La Région Hauts-de-France alerte sur cette hypothèse qui menacerait à la fois l'efficacité de la PAC et celle de la politique de cohésion européenne dans son ensemble.

Une telle centralisation porterait atteinte à l'ancrage et à l'efficacité des réponses de ces politiques publiques aux défis spécifiques de nos territoires.

Par ce vœu, le conseil régional Hauts-de-France réuni en séance plénière exprime :

- Son refus d'un programme national unique, incompatible avec les spécificités propres à chaque région, notamment dans la gestion du second pilier de la PAC ;
- Sa détermination à défendre une PAC forte, structurée en deux piliers, avec un budget dédié, sans fongibilité, et un niveau de financement *a minima* équivalent à celui de la programmation actuelle indexé sur l'inflation ;
- Son attachement à une gouvernance régionale, seule capable d'adapter les mesures aux réalités du terrain et de garantir leur efficacité ;
- Sa demande que la future PAC place la compétitivité économique et environnementale des exploitations agricoles au cœur de ses priorités, en soutenant la modernisation, l'investissement productif et l'innovation, indispensables pour affronter la concurrence internationale ;

- Son exigence d'un soutien fort à l'élevage, pilier de l'économie rurale et pourvoyeur de nombreux services environnementaux, garant de nos paysages et de notre souveraineté alimentaire ;
- Sa conviction qu'un soutien à la transition agroécologique est nécessaire, en encourageant les pratiques durables, la gestion des risques et l'adaptation des exploitations aux enjeux climatiques, environnementaux et sociétaux.

La Région Hauts-de-France réaffirme que seule une politique agricole européenne forte, pilotée territorialement, dotée de moyens à la hauteur des enjeux, et orientée vers la compétitivité et le renouvellement générationnel des exploitations, permettra à l'agriculture française et européenne d'assurer pleinement sa souveraineté alimentaire dans un contexte de concurrence accrue et face aux aléas climatiques croissants.

Les élus de la majorité régionale s'engagent à défendre avec détermination les intérêts des agriculteurs et des filières agricoles du territoire des Hauts-de-France pendant le trilogue des instances européennes qui s'achèvera en 2026 ainsi que durant les négociations avec l'état qui se dérouleront en 2026 et 2027.



Daniel LECA
Président du Groupe UDI



Christophe COULON
Président du Groupe MRRI



Anthony JOUVENEL
Président du Groupe
MoDem

VOEU ADOPTÉ